

FORMAT 25 OF TP

INSTRUCTIONS DESTINEES A L'INSTALLATEUR

TABLE DES MATIERES

1	DESCRIPTION DE LA CHAUDIERE	1
2	INSTALLATION	3
3	CARACTERISTIQUES	7
4	UTILISATION ET ENTRETIEN	8

IMPORTANT

Au moment de mettre la chaudière en marche pour la première fois, il convient de procéder aux contrôles suivants:

- Contrôler qu'aucun liquide ni matériau inflammables ne se trouvent à proximité immédiate de la chaudière.
- S'assurer que le raccordement électrique a été effectué correctement et que le câble de terre est relié à une bonne installation de terre.
- Ouvrir le robinet du gaz et vérifier la tenue des raccords y compris celui du brûleur.
- S'assurer que la chaudière est prédisposée pour le fonctionnement avec le type de gaz distribué.
- Vérifier que le conduit d'évacuation des produits de la combustion est libre et monté correctement.
- S'assurer que les vannes éventuelles sont ouvertes.
- S'assurer que l'appareil a été rempli d'eau et qu'il est bien purgé.
- Vérifier que le circulateur n'est pas bloqué.
- Evacuer l'air résiduel dans le tuyau du gaz en actionnant la vanne de prise de pression située sur l'arrivée de la vanne du gaz.

1 DESCRIPTION DE LA CHAUDIERE

1.1 INTRODUCTION

Les "FORMAT 25 OF TP" sont des groupes thermiques fonctionnant à gaz pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire, commerciali-

sées en France et en Belgique. Ils sont conformes aux directives européennes 90/396/CEE, 89/336/CEE, 73/23/CEE, 92/42/CEE et aux normes européennes EN 297 - pr EN 483. Ils peuvent être alimentés au gaz natu-

rel (G20 - G25) et au gaz butane (G30) ou propane (G31).

Veillez respecter les instructions de ce manuel pour effectuer une installation correcte et garantir le fonctionnement parfait de l'appareil.

1.2 DIMENSIONS

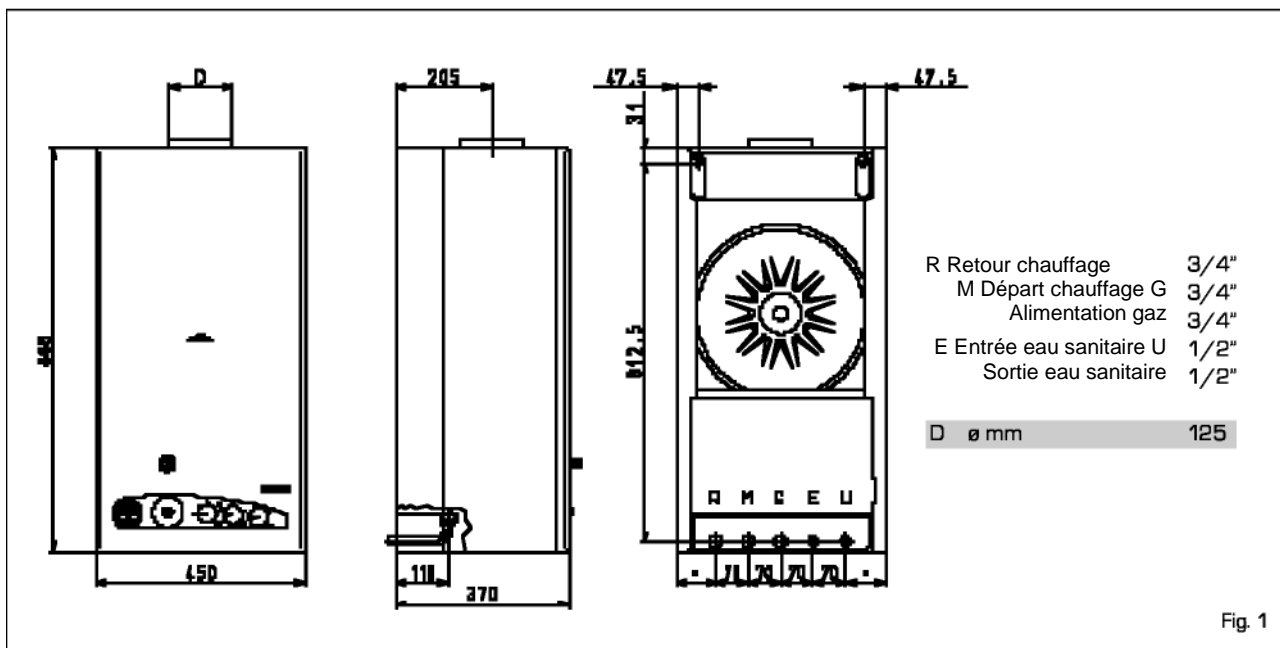


Fig. 1

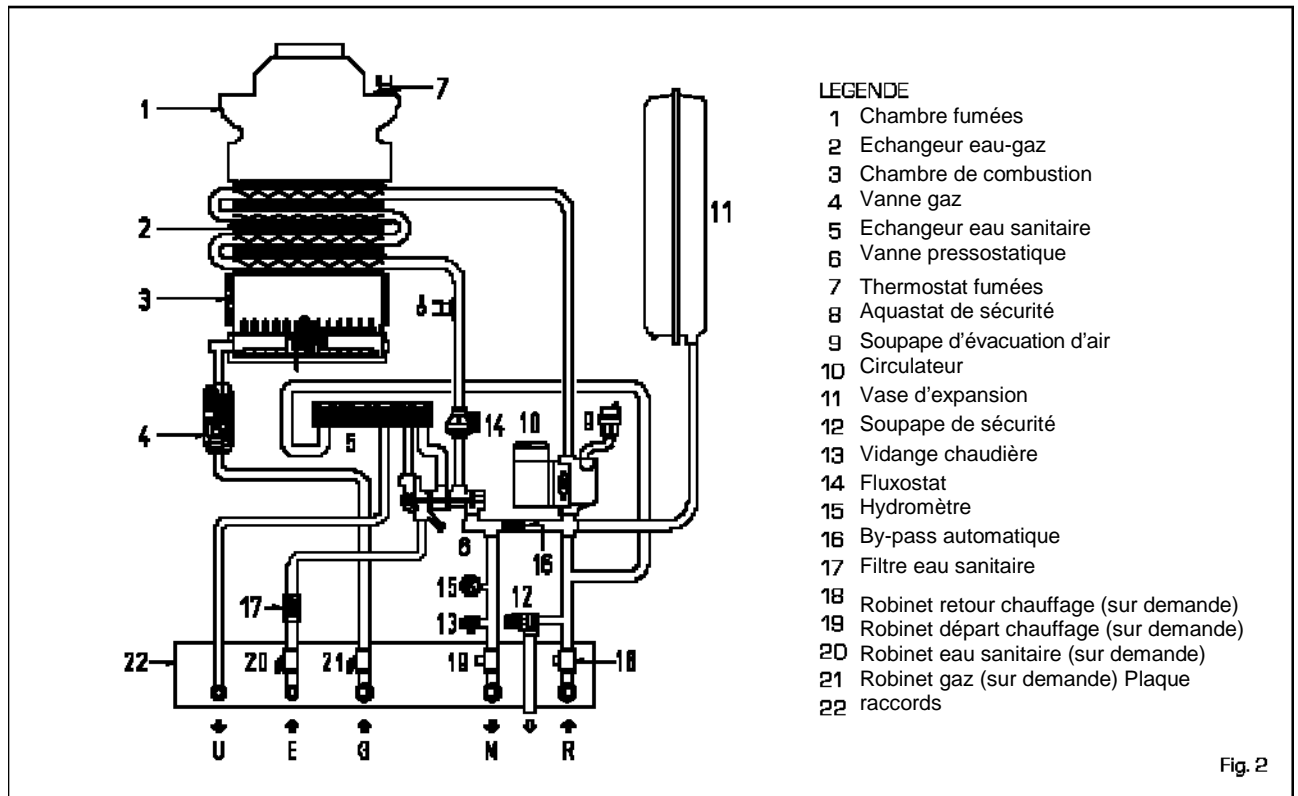
1.3 DON NEES TECHNIQUES

		25 OF TP	
Puissance utile chauffage			
Nominale	kW	22,2	
	kcal/h	19.090	
Réduite	kW	9,3	
	kcal/h	8.000	
Puissance utile sanitaire			
Nominale	kW	22,2	
Débit calorifique			
Nominale	kW	24,6	
Réduite	kW	10,8	
Contenance eau	l	2,4	
Puissance électrique absorbée	W	105	
Degré d'isolement électrique	IP	44	
Pression maxi. de service	bar	3	
Température maxi. de service	°C	9	
Vase d'expansion			
Contenance eau	l	7	
Pression pré-charge	bar	1	
Plage de réglage chauffage	°C		
Plage de réglage sanitaire	°C		
Pression eau sanitaire			
Minimale	bar	0,5	
Maximale	bar	7	
Débit sanitaire spécif. (EN 625)	l/min	10,5	
Débit sanitaire continu t 30°C	l/min	11,1	
Débit sanitaire minimum	l/min	2	
Température fumées	°C	119	

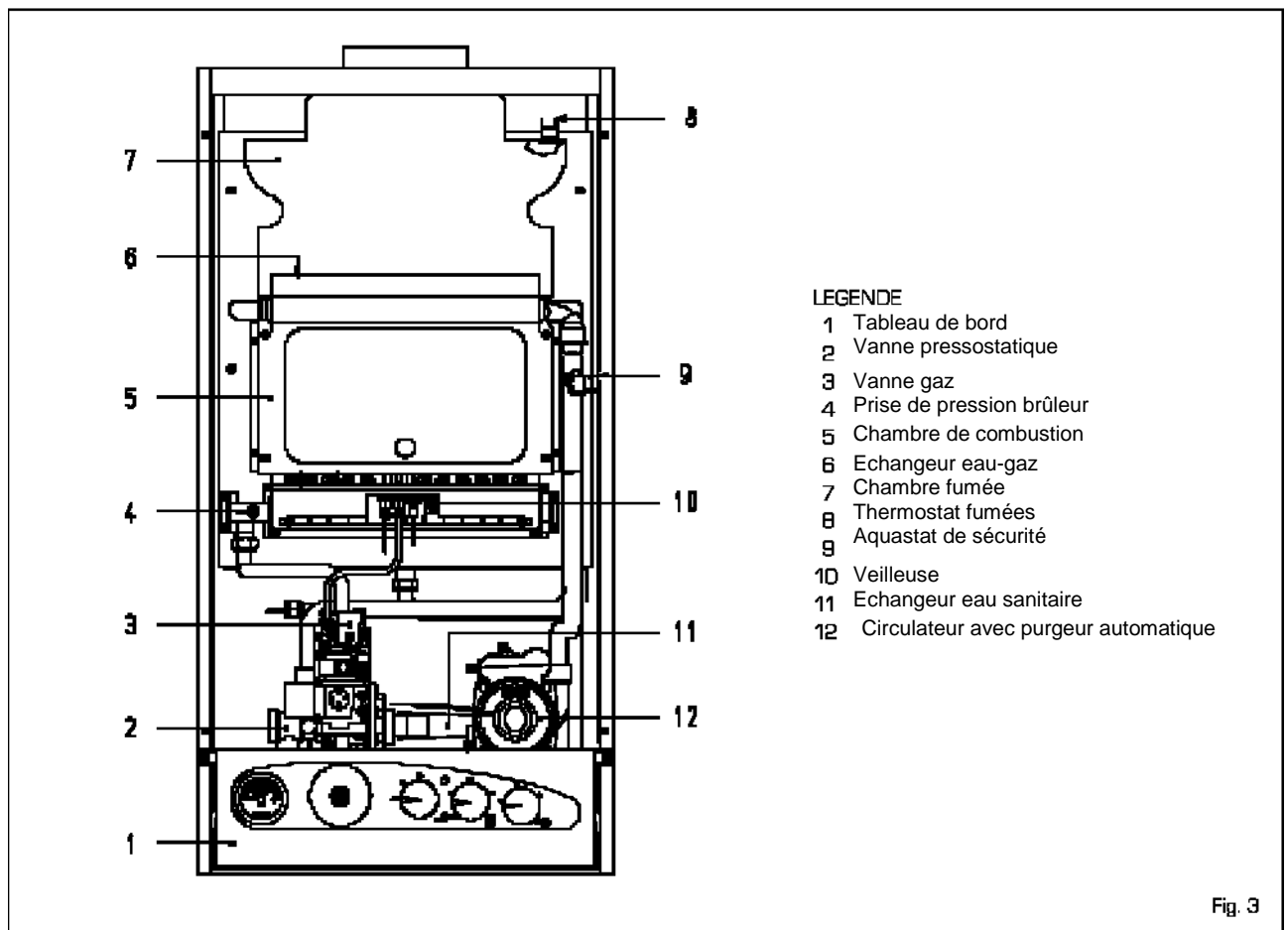
		25 OF TP	
Débit fumées	gr/s	21,0	
Catégorie en France		II2E+3+	
Catégorie en Belgique		I2E+ , I3+	
Type		B11BS	
Poids	kg	35	
Injecteurs gaz principal			
Quantité	n°	13	
G20 - G25	ø mm	1,30	
G30 - G31	ø mm	0,75	
Injecteur veilleuse gaz			
G20 - G25	ø mm	2 x 0,25	
G30 - G31	ø mm	0,20	
Diaphragme gaz	ø mm	4,6	
Débit gaz *			
Gaz naturel (G20 - G25)	m ³ /h	2,60	
Gaz liquide (G30)	kg/h	1,94	
Gaz liquide (G31)	kg/h	1,91	
Pression brûleur			
Gaz naturel (G20)	mbar	2÷9	
Gaz naturel (G25)	mbar	2÷11	
Gaz liquide (G30)	mbar	5÷25	
Gaz liquide (G31)	mbar	5÷32	
Pression d'alimentation gaz			
Gaz naturel (G20)	mbar	20	
Gaz naturel (G25)	mbar	25	
Gaz liquide (G30)	mbar	29	
Gaz liquide (G31)	mbar	37	

* Les débits de gaz se rapportent au pouvoir calorifique inférieur dans des conditions standard à 15°C - 1013 mbar.

1.4 SCHEMA DE FONCTIONNEMENT



1.5 APPAREILLAGE PRINCIPAL



2 INSTALLATION

L'installation doit être considérée comme fixe et devra être réalisée exclusivement par les soins d'entreprises spécialisées et qualifiées en conformité avec les instructions et les dispositions figurant dans le présent manuel. En outre, l'installation devra être effectuée dans le respect des normes et des règlements actuellement en vigueur.

2.1 VENTILATION DU LOCAL DE LA CHAUDIERE

La "FORMAT 25 OF TP" peut être installée dans des locaux domestiques ou dans un local technique approprié à condition que la quantité d'air y affluant soit au moins égale à la combustion régulière du gaz consommé par l'appareil. Il est donc nécessaire, pour permettre l'afflux d'air dans les locaux, de pratiquer dans les parois externes des ouvertures répondant aux critères suivants:

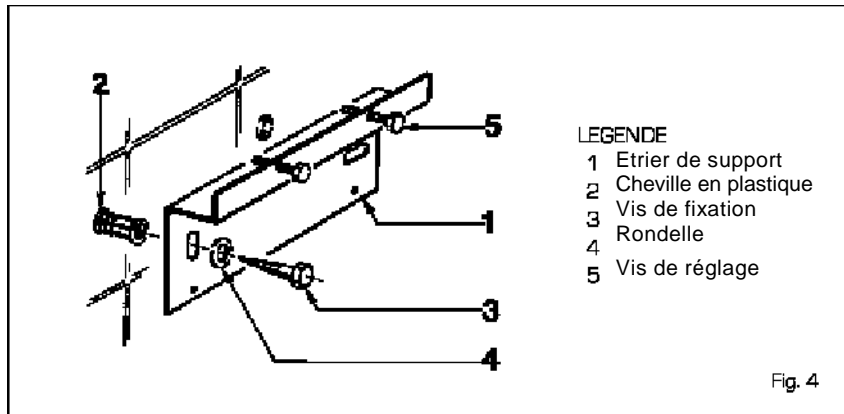
- Présenter une section libre totale d'au moins 6 cm² par kW de débit thermique installé et, quoi qu'il en soit, jamais inférieure à 100 cm².
- Etre situées le plus près possible à la hauteur du sol, à un endroit où elle ne peuvent pas être obstruées et protégées par une grille ne réduisant pas la section utile du passage de l'air.

2.2 MONTAGE DE L'ETRIER DE SUPPORT DE LA CHAUDIERE (option)

Pour monter l'étrier de support de la chaudière fourni sur demande avec l'appareil, effectuer les opérations suivantes (fig. 4):

- Avant la fixation de l'étrier, suivre les indications mentionnées sur le feuillet contenu avec l'étrier de fixation.
- Fixer l'étrier (1) au mur au moyen des vis à cheville (3).
- Soulever la chaudière et accrocher le travers postérieur du châssis à l'étrier.
- Avec les vis (5), effectuer les réglages nécessaires pour obtenir le positionnement vertical parfait de la chaudière.

2.2.1 Montage des coudes de raccordement (option)



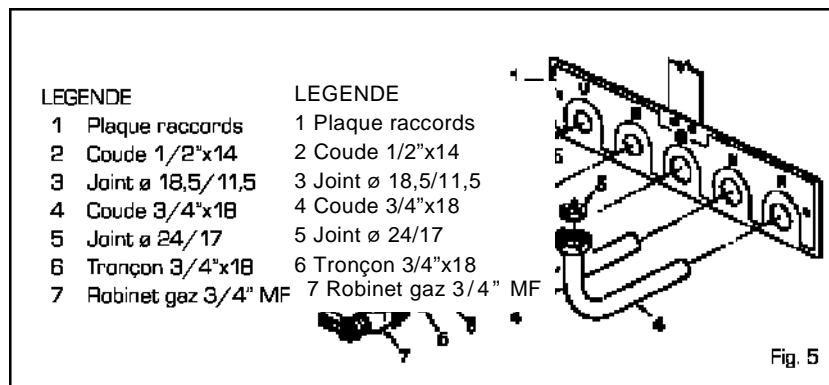
- LEGENDE
- 1 Etrier de support
 - 2 Cheville en plastique
 - 3 Vis de fixation
 - 4 Rondelle
 - 5 Vis de réglage

Fig. 4

Pour effectuer le montage des coudes de raccordement fournis dans un kit portant le code 8075408, se conformer aux instructions indiquées dans la fig. 5.

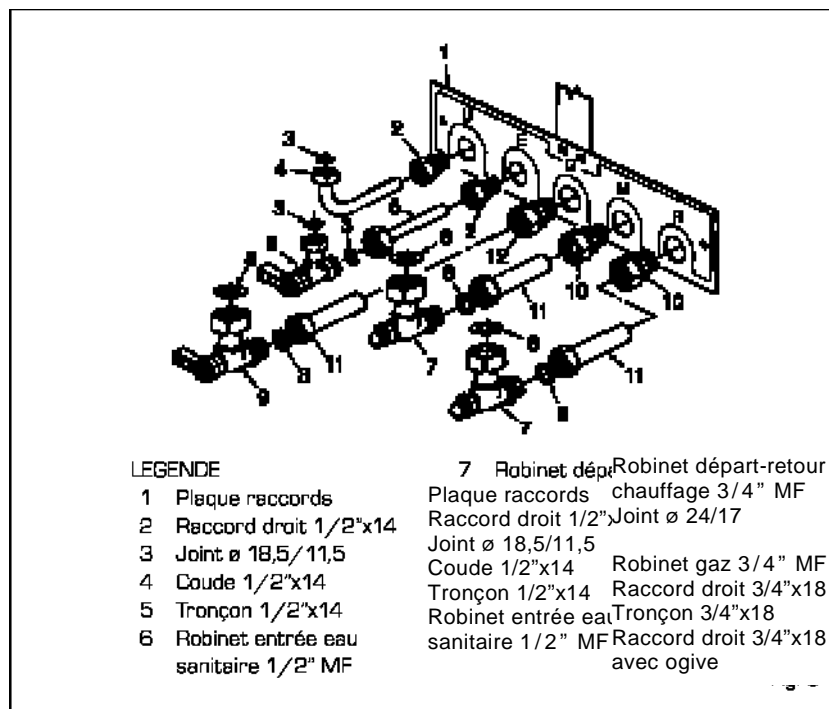
2.2.2 Montage des robinets de raccordement (option)

Pour effectuer le montage des robinets de raccordement fournis dans un kit portant le numéro de code 8091801, se conformer aux instructions indiquées dans la fig. 6.



- LEGENDE
- 1 Plaque raccords
 - 2 Coude 1/2"x14
 - 3 Joint ø 18,5/11,5
 - 4 Coude 3/4"x18
 - 5 Joint ø 24/17
 - 6 Tronçon 3/4"x18
 - 7 Robinet gaz 3/4" MF

Fig. 5



- LEGENDE
- 1 Plaque raccords
 - 2 Raccord droit 1/2"x14
 - 3 Joint ø 18,5/11,5
 - 4 Coude 1/2"x14
 - 5 Tronçon 1/2"x14
 - 6 Robinet entrée eau sanitaire 1/2" MF
 - 7 Robinet départ-retour chauffage 3/4" MF
 - Plaque raccords
 - Raccord droit 1/2"
 - Joint ø 24/17
 - Joint ø 18,5/11,5
 - Coude 1/2"x14
 - Tronçon 1/2"x14
 - Robinet gaz 3/4" MF
 - Raccord droit 3/4"x18
 - Tronçon 3/4"x18
 - Raccord droit 3/4"x18 avec ogive

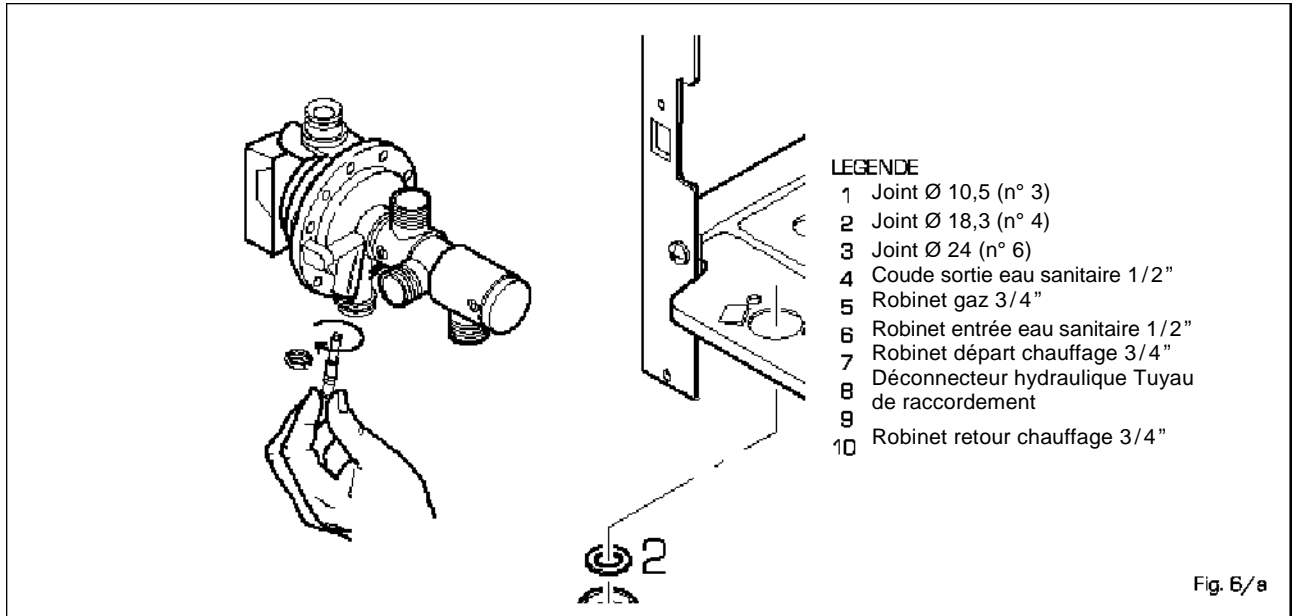
2.2.3 Montage kit robinets/déconnecteur hydraulique (option)

Pour effectuer le montage des robinets/déconnecteur hydraulique fournis dans un kit portant le numéro de code 8091803, se conformer aux instructions indiquées dans la fig. 6/a.

2.3 BRANCHEMENT

une plaquette adhésive sur laquelle

DANS LES CAS SUIVANTS:



INSTALLATION

Avant de procéder au raccordement de la chaudière, il convient de faire circuler l'eau dans les tuyaux pour éliminer les éventuels corps étrangers qui pourraient compromettre le bon fonctionnement de l'appareil. Les branchements hydrauliques doivent être réalisés en utilisant les raccords prédéposés sur la chaudière et le tuyau d'évacuation de la soupape de sécurité devra être relié à un embout de recueil pour acheminer l'éventuelle purge en cas d'intervention. Le branchement du gaz doit être réalisé avec des tuyaux d'acier sans soudure (type Mannesmann), zingués, avec des jonctions filetés et garnies; ne pas utiliser de raccords en trois morceaux sauf pour les raccordements initiaux et finaux. Lorsqu'elle traverse les murs, la tuyauterie doit être protégée par une gaine appropriée. Lors du dimensionnement des tuyaux du gaz, du compteur à la chaudière, il faudra tenir compte aussi bien du débit en volumes (consommations) en m³/h que de la densité relative du gaz pris en considération. Les sections des tuyaux constitutifs de l'appareil doivent être en mesure de garantir une fourniture de gaz suffisante pour couvrir la demande maximale, en limitant la perte de pression à travers le compteur et tout appareil d'utilisation non supérieure de:

- 1,0 mbar pour les gaz de la seconde famille (G20 ou G25)
- 2,0 mbar pour les gaz de la troisième famille (G30 ou G31).

A l'intérieur de la jaquette se trouve

figurent les données techniques d'identification et le type de gaz pour lequel la chaudière est prédéposée.

2.3.1 Filtre sur le tuyau du gaz

La vanne de gaz est équipée de série d'un filtre d'entrée qui n'est toutefois pas en mesure de retenir toutes les impuretés contenues dans le gaz et dans la tuyauterie du réseau. Pour éviter le mauvais fonctionnement de la vanne, voire dans certains cas pour éviter l'exclusion de la sécurité dont elle est équipée, il est conseillé de monter sur le tuyau du gaz un filtre approprié.

2.4 CARACTERISTIQUES DE L'EAU D'ALIMENTATION

LE TRAITEMENT DE L'EAU UTILISEE DANS L'INSTALLATION DE CHAUFFAGE EST ABSOLUMENT INDISPENSABLE

- Installations très étendues (contenu en eau élevé).
- Introductions fréquentes d'eau de réintégration dans les installations.
- S'il faut vider l'installation, partiellement ou complètement.

2.5 REMPLISSAGE INSTALLATION

La pression de chargement lorsque l'installation est vide doit être comprise entre **1-1,2 bar**.

Pendant la phase de remplissage de l'appareil, il est conseillé de couper la tension à la chaudière.

Le remplissage doit être effectué lentement de manière à laisser aux bulles d'air le temps de s'échapper à travers les événements prévus à cet effet.

Si la pression devait monter bien au-delà de la limite prévue, libérer la partie excédentaire en agissant sur la soupape de purge (9 fig. 7).

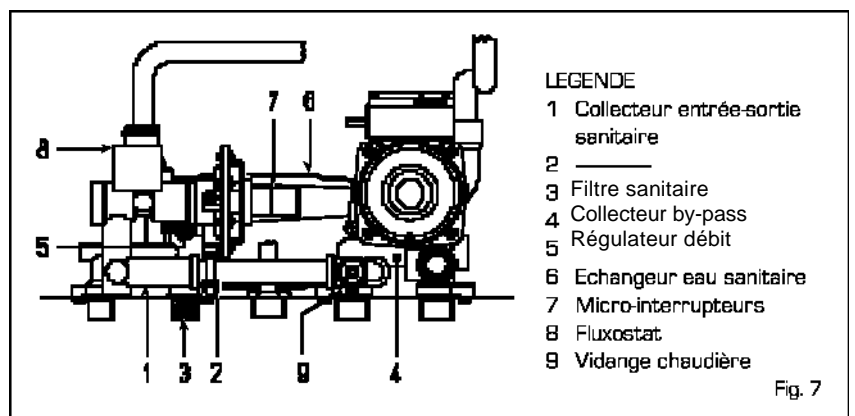


Fig. 7

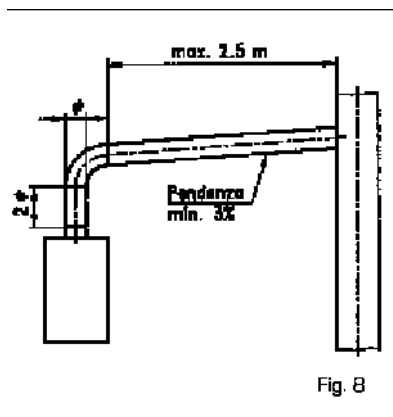


Fig. 8

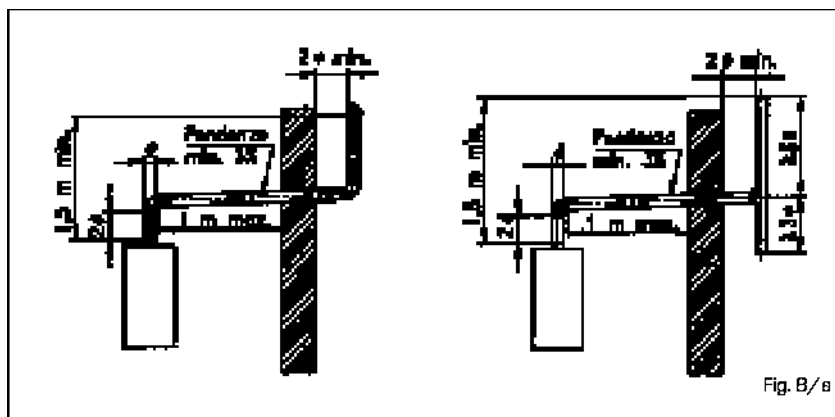


Fig. 8/a

2.6 CARNEAU

Une carneau d'évacuation dans l'atmosphère des produits de la combustion d'appareils à tirage naturel devra répondre aux critères suivants:

- être étanche aux produits de la combustion, imperméable et isolé thermiquement;
- être réalisé dans des matériaux aptes à résister dans le temps aux sollicitations mécaniques normales, à la chaleur et à l'action des produits de la combustion et de leurs éventuelles condensations;
- avoir une progression verticale et être dépourvu de tout étranglement sur toute sa longueur;
- être correctement calorifugé pour éviter des phénomènes de condensation ou de refroidissement des fumées, notamment si le carneau est installé à l'extérieur de l'édifice ou dans des locaux non chauffés;
- être suffisamment éloigné, au moyen d'une gaine d'air ou d'isolants appropriés, des matériaux combustibles et facilement inflammables;
- avoir sous l'embouchure du premier canal de fumée une chambre de recueil des matériaux solides et de condensations éventuelles, d'une hauteur d'au moins 500 mm. L'accès à cette chambre doit être assuré par une ouverture munie d'un portillon métallique de fermeture étanche à l'air;
- avoir une section interne de forme circulaire, carrée ou rectangulaire: dans ces deux derniers cas, les angles devront être arrondis avec un rayon non inférieur à 20 mm; toutefois, les sections hydrauliquement équivalentes sont également admises;
- être équipé au sommet d'une cheminée débouchant hors de la zone dite de reflux afin d'éviter la forma-

tion de contre-pressions empêchant la libre évacuation dans l'atmosphère des produits de combustion;

- être privé de moyens mécaniques d'aspiration situés au sommet du conduit;
- il ne doit exister aucune surpression dans une cheminée qui traverse ou est adossée à des non locaux habités.

2.6.1 Raccordement du carneau

La figure 8 se rapporte au raccordement de la chaudière au carneau ou à une cheminée, à travers des canaux de fumée.

Lors de la réalisation du raccordement, il est conseillé, outre le respect des cotes reportées, d'utiliser des matériaux étanches, aptes à résister dans le temps aux sollicitations mécaniques et à la chaleur des fumées.

En tout point du canal de fumée, la température des produits de la combustion doit être supérieure à celle du point de rosée.

Ne pas effectuer plus de trois changements de direction, y compris le raccord d'embouchure au carneau ou à la cheminée.

Pour les changements de direction, n'utiliser que des éléments courbes.

La figure 8/a met en relief certaines applications d'embouts de tirage qui assurent la bonne évacuation des produits de la combustion en cas d'évacuation murale.

2.7 RACCORDEMENT ELECTRIQUE

La chaudière est livrée avec un câble électrique d'alimentation qui, en cas de remplacement, doit être commandé à SIME.

L'alimentation doit être effectuée avec une tension monophasée 230V-50Hz au moyen d'un interrupteur général protégé par des fusibles étant distants des contacts d'au moins 3 mm.

NOTE: SIME décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou de dommages causés aux personnes suite à la non-exécution de la mise à terre de la chaudière.

2.7.1 Tableau électrique

Pour accéder à l'intérieur du tableau électrique il faut enlever le panneau frontal de la jaquette ainsi que les deux vis qui fixent le panneau de commandes aux côtés (voir point 4.6).

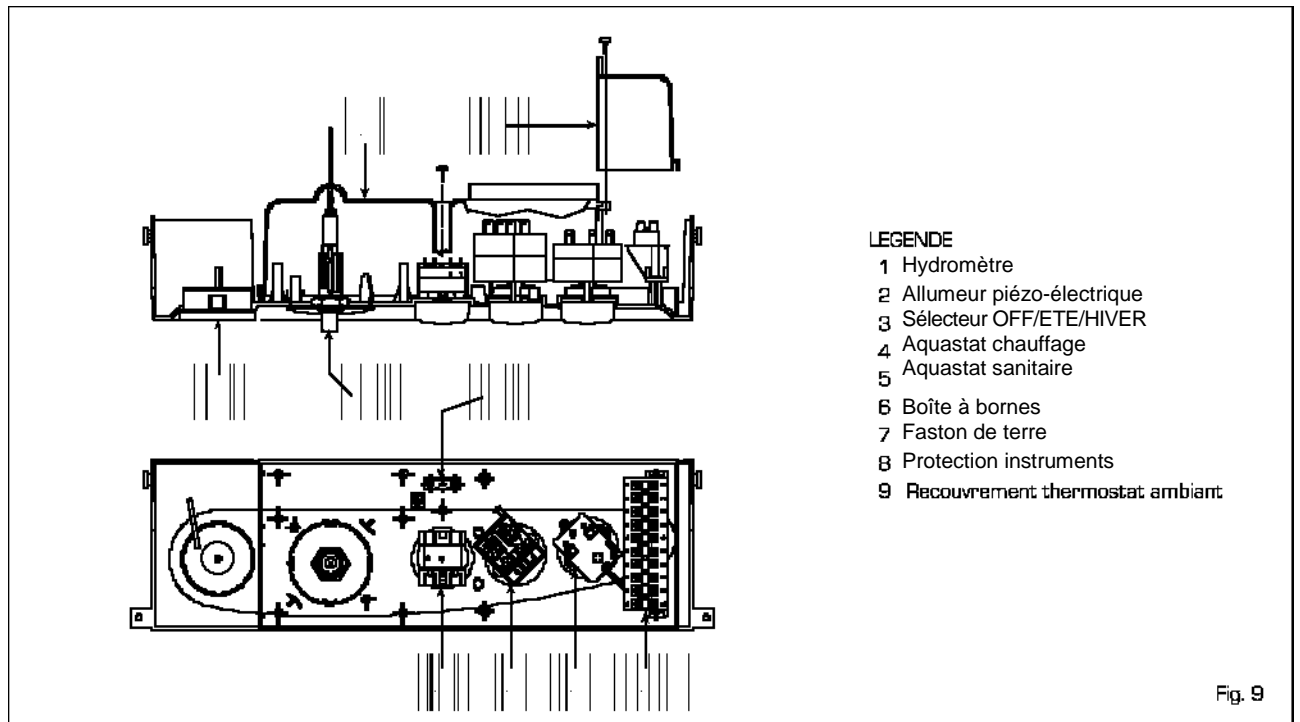
Le panneau s'inclinera vers le bas avec un angle suffisant pour permettre un accès facile aux composants.

Pour ôter la protection dévisser la vis de blocage et avec un tournevis opérer sur les languettes supérieures pour décrocher la vis du panneau de commande (fig. 9).

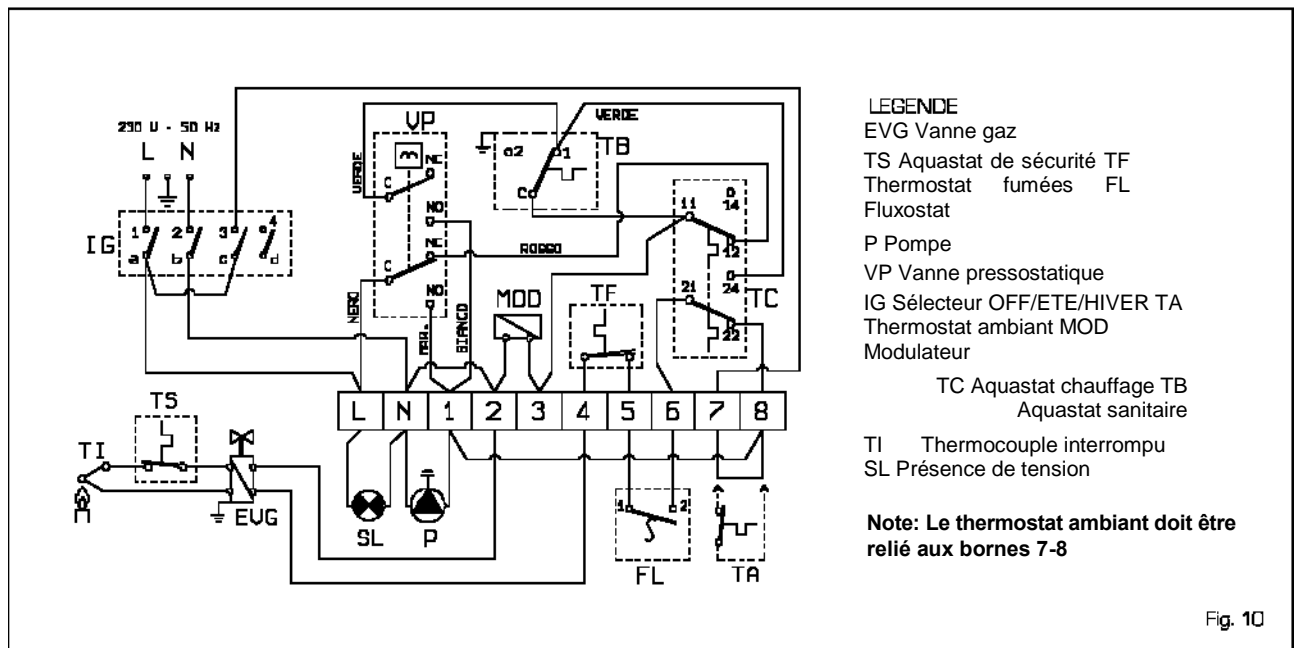
2.7.2 Connexion thermostat ambiant

Pour accéder à la boîte à bornes, enlever le couvercle (9 fig. 9) du tableau de commande et brancher électriquement le thermostat ambiant aux bornes 7-8 après avoir enlevé le pont existant.

Le thermostat ou chrono-thermostat à utiliser, dont l'installation est conseillée pour un meilleur réglage de la température et pour le confort de la pièce, doit appartenir à la classe II conformément à la norme EN 60730.1 (contact électrique propre).



2.7.3 Schéma électrique



3 CARACTERISTIQUES

3.1 INTERRUPTION THERMOCOUPLE

La sécurité de fonctionnement est garantie par l'extinction aussi bien du brûleur principal que du brûleur pilote, au cas où se manifesterait accidentellement une surélévation de température dans l'échangeur eau-gaz. Le contrôle a lieu par le biais d'un aquastat de sécurité (9 fig. 3). Pour rétablir le fonctionnement de la chaudière, il est nécessaire d'attendre que la température dans l'échangeur descende au-dessous de la valeur de calibrage de l'aquastat lui-même.

3.2 DISPOSITIF FUMÉES

C'est une sécurité contre le reflux des fumées dans la pièce à cause d'un manque d'efficacité ou de l'obturation partielle du carneau (8 fig. 3).

Il bloque le fonctionnement de la vanne du gaz lorsque le reflux des fumées dans la pièce est continu et en quantités telles qu'il devient dangereux.

Enclencher à nouveau le bouton, pour que la chaudière démarre de nouveau automatiquement.

Si la chaudière se bloque continuellement, il faudra contrôler minutieusement le carneau, en effectuant des modifications et en prenant les précautions nécessaires afin de lui rendre son efficacité.

3.3 FLUXOSTAT

La vanne de sécurité pressostatique intervient, en bloquant le fonctionnement du brûleur, au cas où la chaudière serait privée d'eau à la suite de la formation de bulles d'air dans l'échangeur de chaleur ou bien au cas où le circulateur ne fonctionnerait pas.

3.4 DEPRESSION DISPONIBLE A L'APPAREIL

La hauteur d'élévation résiduelle pour l'installation de chauffage est représentée, en fonction du débit, sur le graphique fig. 11.

3.5 RACCORDEMENT ELECTRIQUE INSTALLATIONS EN ZONE

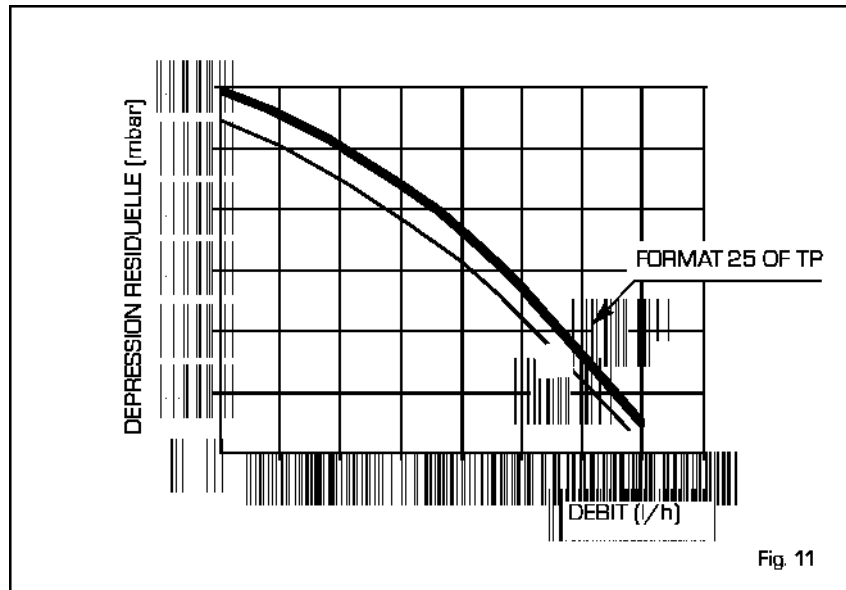


Fig. 11

Pour la connexion à des installations

avec vannes de zone, suivre le schéma reporté en fig. 12.

Utiliser une ligne électrique séparée sur laquelle il faudra relier les thermostats ambiants aux vannes relatives. Les relais ne sont utilisés que si

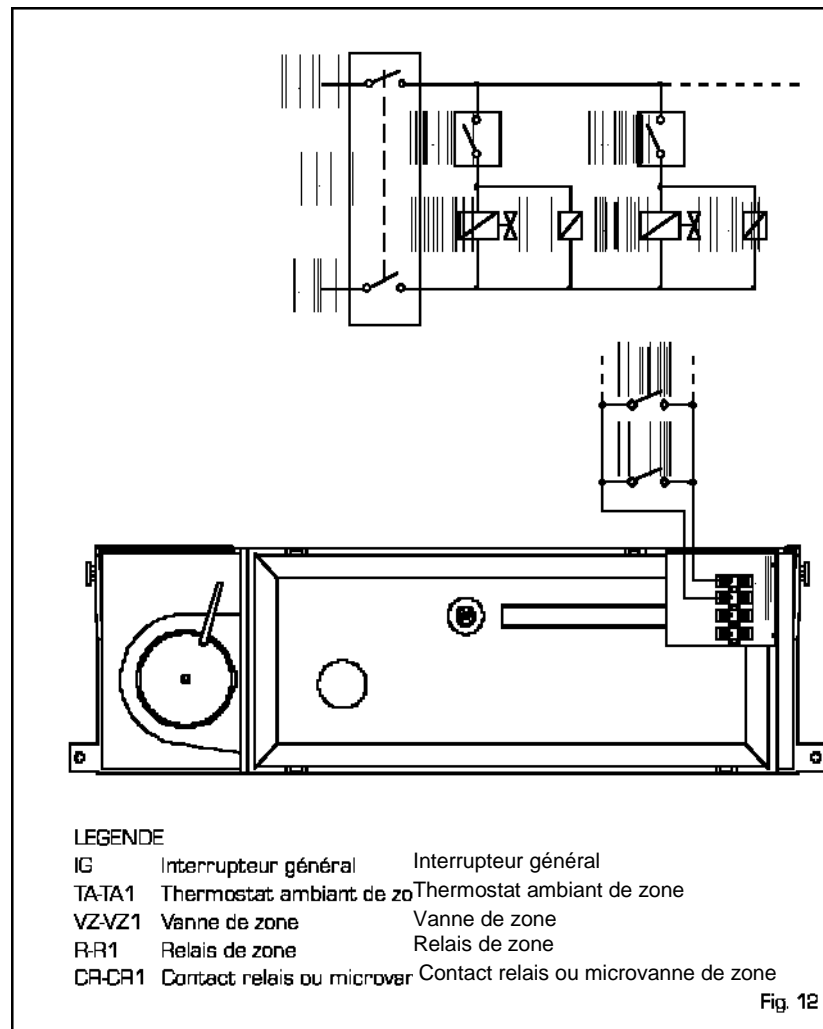


Fig. 12

les vannes de zone n'ont pas de micro.

La connexion des micro et des contacts relais doit être effectuée sur les bornes 7-8 de la boîte à bornes après avoir ôté le pont existant.

4 UTILISATION ET ENTRETIEN

4.1 REGLAGE DU DEBIT SANITAIRE

Pour régler le débit d'eau sanitaire il faudra intervenir sur le régulateur de débit de la vanne pressostatique (5 fig. 7). Nous rappelons que les débits et les températures d'utilisation d'eau chaude sanitaire correspondantes, indiqués au point 1.3 ont été obtenus en positionnant le sélecteur de la pompe de circulation sur la valeur maximum.

En cas de réduction du débit d'eau sanitaire il faut procéder au nettoyage du filtre monté à l'entrée de la vanne pressostatique (3 fig. 7).

4.2 VANNE DU GAZ

La vanne gaz modèle SIT 824 NOVA (fig. 13) est étalonnée sur deux valeurs de pression: maximum et minimum qui correspondent, en fonction du type de gaz, aux valeurs indiquées dans le *Tableau 1*. L'étalonnage de la pression du gaz aux valeurs maximum et minimum est effectué par SIME en ligne de production: nous déconseillons par conséquent de le modifier. Sauf si l'on passe d'un type de gaz d'alimentation (méthane) à un autre (butane ou propane) la modification de la pression de travail est consentie. Lors de l'étalonnage des pressions, il faut suivre un ordre préétabli en réglant d'abord la pression MAXIMUM, puis la pression MINIMUM. **Cette opération devra obligatoirement être effectuée par un personnel agréé.**

TABLEAU 1

Type de gaz	Pression brûleur max. (mbar)	min. (mbar)
G20 - G25	9 - 11	2
G30	25	5
G31	32	5

4.2.1 Réglage puissance nominale

Pour effectuer l'étalonnage procéder de la façon suivante (fig. 13/a):

- Relier la colonne ou un manomètre à

la prise de pression en entrée de la vanne du gaz.

- Oter le capuchon en plastique (1).
- Allumer la chaudière et ouvrir le robinet d'eau chaude sanitaire.

- En se servant d'une clef fixe \varnothing 10,

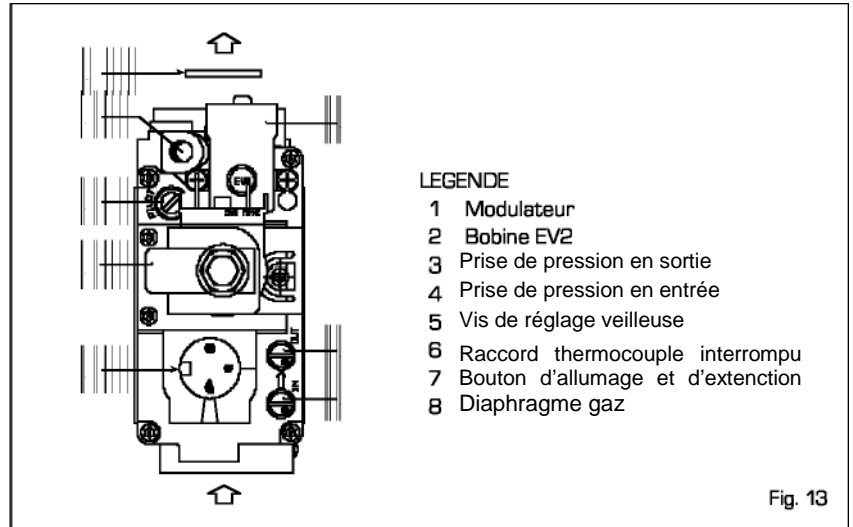


Fig. 13

tourner l'écrou (3) en recherchant la valeur de pression maximum indiquée dans le *Tableau 1*: pour réduire la pression tourner l'écrou dans le sens inverse des aiguilles d'une mon-

tre, pour l'augmenter tourner l'écrou dans le sens des aiguilles d'une montre.

- Eteindre et rallumer plusieurs fois la chaudière en laissant le robinet d'eau sanitaire ouvert et vérifier si la pression correspond aux valeurs indiquées dans le *Tableau 1*.

4.2.2 Réglage puissance réduite

Après avoir effectué le réglage de la pression maximum procéder de la façon suivante (fig. 13/a):

- Débrancher l'alimentation du modulateur.
- Avec le robinet d'eau chaude sanitaire ouvert et le brûleur allumé, tout en bloquant l'écrou (3), tourner la vis (2) en recherchant la valeur de pression minimum indiquée dans le *Tableau 1*: pour réduire la pression tourner la vis dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, pour augmenter la

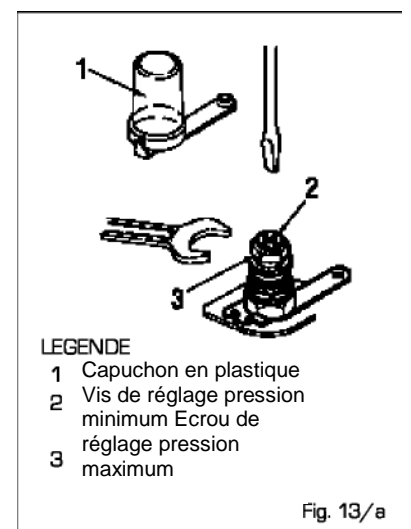


Fig. 13/a

pression tourner la vis dans le sens des aiguilles d'une montre.

- Eteindre et rallumer plusieurs fois la chaudière en laissant le robinet d'eau chaude sanitaire toujours ouvert et vérifier si la pression correspond aux valeurs programmées.
- Brancher de nouveau l'alimentation électrique au modulateur.
- Remettre le capuchon en plastique (1).

4.3 REGLAGE FLAMME PILOTE

La flamme pilote est bien réglée quand elle lèche la partie terminale du thermocouple sur une longueur de 8÷10 mm. Le réglage se fait par le biais de la vis prévue à cet effet (5 fig. 13): pour diminuer le débit du gaz, tourner la vis dans le sens des aiguilles d'une montre, pour l'augmenter, tourner la vis dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre.

4.4 TRANSFORMATION GAZ

Le passage d'un gaz de la 2ème famille à un gaz de la 3ème famille est permis en France et n'est pas permis en Belgique. Les opérations de cet paragraphe sont donc valables seulement pour les chaudières installées en France.

Pour le fonctionnement au gaz G30 ou G31, nous fournissons un kit avec le nécessaire pour la transformation. Pour passer d'un gaz à un autre il faut agir comme suit (fig. 14):

- Fermer le robinet du gaz.
- Enlever le groupe brûleur (3).
- Remplacer les injecteurs principaux (1) livrée avec le kit, en intercalant la rondelle de cuivre (2).

SENEC-SIME

MODELE FORMAT 25 OF TP

07/06/2007

12/22

- Remplacer le injecteur du brûleur pilote (7).
- Pour l'étalonnage des valeurs de pression maximum et minimum du gaz, se conformer aux spécifications du point 4.2. **Après avoir modifié les pressions de travail sceller les régulateurs.**
- La pression d'alimentation ne devra jamais dépasser 50 mbar.
- Une fois ces opérations terminées, appliquer sur le panneau de la jaquette une étiquette, livrée avec le kit de transformation, indiquant l'adaptation au type de gaz.

NOTE: Après le montage, l'étanchéité de toutes les connexions gaz doit être testée au moyen d'eau savonneuse ou de produits spéciaux, en évitant d'employer des flammes libres. La transformation ne doit être effectuée que par un personnel agréé.

4.5 DEMONTAGE DU VASE D'EXPANSION

Pour démonter le vase d'expansion procéder de la façon suivante (fig. 15):

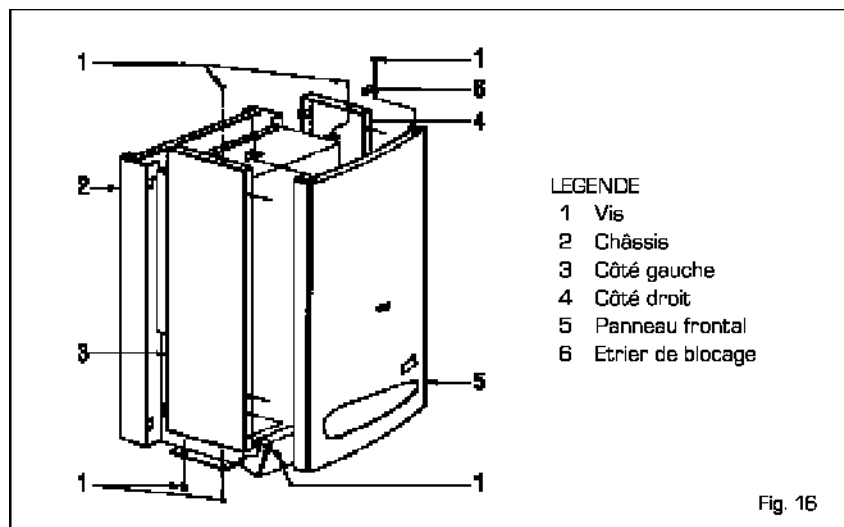
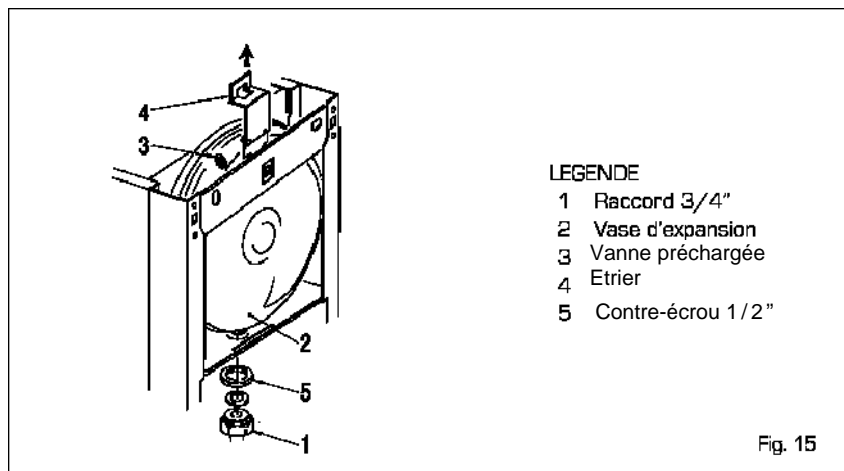
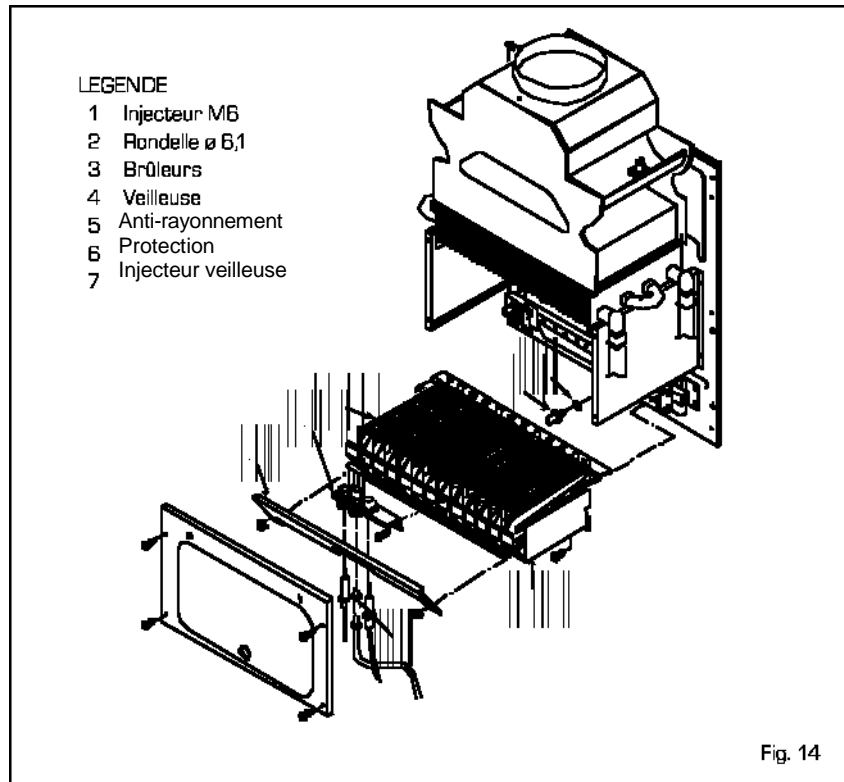
- Contrôler que l'eau de la chaudière a été vidée.
- Dévisser le raccord (1) et le contre-écrou (5).
- Soulever l'étrier avec le vase d'expansion (4).

Avant de remplir l'installation, contrôler avec un manomètre relié à la vanne (3), que le vase d'expansion est effectivement préchargé à la pression de 0,8÷1 bar.

4.6 DEMONTAGE DE LA JAQUETTE

Pour entretenir plus facilement la chaudière, ou peut démonter complètement la jaquette en suivant ces simples instructions (fig. 16):

- Enlever les deux vis et les étriers (6) qui fixent le panneau frontal aux côtés.
- Tirer vers l'avant le panneau frontal (5) de façon à le décrocher des petits pivots encastrables placés sur les côtés.
- Dévisser les deux vis qui fixent le panneau d'instruments aux côtés.
- Dévisser les quatre vis qui fixent les côtés au support du panneau d'instruments.
- Pousser vers le haut les côtés (3) et (4) en les faisant glisser le long des encastresments se trouvant sur le



SENEC-SIME MODELE

FORMAT 25 OF TP

07/06/2007 13/22

châssis (2).

4.7 NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Il est obligatoire d'effectuer, à la fin de la saison de chauffage, le nettoyage ainsi que le contrôle de la chaudière en opérant de la manière suivante:

- couper la tension à la chaudière et fermer le robinet d'alimentation du gaz.
- Procéder au démontage de la jaquette conformément aux indications figurant au point 4.6.
- Procéder au démontage du groupe brûleurs - tuyau du gaz.
- Pour le nettoyage, braquer un jet d'air vers l'intérieur des brûleurs de manière à faire sortir la poussière qui a pu s'accumuler.
- Procéder au nettoyage de l'échangeur de chaleur en enlevant la poussière et les éventuels résidus de combustion.
- Pour le nettoyage de l'échangeur de chaleur, comme pour le brûleur, ne jamais utiliser de produits chimiques ni de brosses en acier.
- S'assurer que la partie supérieure perforée des brûleurs ne présente pas d'incrustations.
- Pendant la phase de démontage et de montage du brûleur, il est recommandé de prêter attention aux électrodes d'allumage et de détection.
- Remonter les éléments que l'on ôtés de la chaudière en respectant la succession des phases.
- Vérifier la cheminée en s'assurant de la propreté du carneau.
- Après le montage, vérifier l'étanchéité de toutes les connexions de gaz au moyen d'eau savonneuse ou de produits appropriés et en évitant d'utiliser des flammes libres.

L'entretien préventif et le contrôle du bon fonctionnement des appareils et des systèmes de sécurité devront être effectués à la fin de chaque saison exclusivement par un personnel agréé.

4.8 ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Le brûleur principal ne démarre ni en prélèvement sanitaire ni en chauffage.

- Contrôler et, le cas échéant, remplacer le fluxostat.
- Le thermostat des fumées s'est déclenché, il faut le faire démarree.

Le brûleur ne démarre pas en phase de production d'eau chaude sanitaire.

- Dévisser complètement la vis de

réglage du débit de la vanne pressostatique (5 fig. 7).

- Contrôler que le filtre situé à l'entrée de la vanne pressostatique est bien propre (3 fig. 7).
- La pression de l'eau du réseau est insuffisante; installer un monte-liquides.
- Le micro-interrupteur de la vanne pressostatique est défectueux.

L'eau sanitaire arrive à une température très élevée mais avec un débit réduit.

- L'échangeur à plaques ou le tuyau de sortie de l'eau sanitaire sont obstrués par des dépôts calcaires, procéder à la désincrustation.

La chaudière émet des bruits ou des grésillements à l'échangeur.

- Contrôler que le circulateur n'est pas bloqué; procéder éventuellement à son remplacement.
- Libérer la couronne du circulateur des impuretés et des sédiments qui s'y sont accumulés.
- Le circulateur a grillé ou effectué un nombre de tours inférieur à la normale; procéder à son remplacement.

La soupape de sécurité de la chaudière intervient fréquemment.

- Vérifier que le robinet de remplissage est fermé. Le remplacer s'il ne ferme pas parfaitement.
- Contrôler que la pression de charge-ment à froid de l'appareil n'est pas trop élevée; se conformer aux valeurs conseillées.
- Vérifier le tarage de la soupape de sécurité; la remplacer le cas échéant.
- Vérifier que le vase présente une capacité suffisante pour contenir l'eau de l'installation.
- Contrôler la pression de prégonflage du vase d'expansion.
- Le cas échéant, remplacer le vase défectueux.

L'hiver, les radiateurs ne chauffent pas.

- Le sélecteur OFF/ETE/HIVER est en position d'été; le mettre en position d'hiver.
- Le thermostat ambiant est réglé trop bas ou doit être remplacé car il est défectueux.
- Les branchements électriques du thermostat ambiant ne sont pas corrects.
- Le micro-interrupteur de la vanne

pressostatique est défectueux, il faut le remplacer.

Le brûleur principal brûle mal: flammes trop hautes, flammes jaunes.

- Vérifier que la pression du gaz au brûleur est régulière.
- Vérifier que les brûleurs sont propres.

Il se dégage une odeur de gaz non brûlés.

- Vérifier que la chaudière est bien propre.
- Vérifier que le tirage est suffisant.
- Vérifier que la consommation de gaz n'est pas excessive.

La chaudière fonctionne mais la température n'augmente pas.

- Vérifier que la consommation de gaz n'est pas inférieure à la valeur prévue.
- Vérifier que la chaudière est propre.
- Vérifier que la chaudière est proportionnée à l'installation de chauffage.

La chaudière fonctionne seulement à la pression nominale et ne procède pas à la réduction de pression.

- Contrôler s'il y a de la tension aux extrémités du modulateur.
- Le modulateur présente un bobinage interrompu, il est nécessaire de le remplacer.
- Remplacer l'aquastat de réglage du chauffage.

La flamme pilote ne s'allume pas.

- Contrôler que l'afflux de gaz est régulier et que l'air a été éliminé des tuyauteries.
- Contrôler que le câble d'allumage ne présente pas de dispersions.
- L'électrode apparaît mal mis en place ou bien il est nécessaire de la remplacer quand elle est cassée.
- L'allumage piézo-électrique ne fonctionne pas, procéder à son remplacement.

La flamme pilote s'éteint quand on relâche le bouton de l'allumage.

- Contrôler que la flamme rejoint suffisamment le thermocouple.
- Régler le débit de gaz sur le pilote.
- L'aquastat de sécurité apparaît défectueux, il faut le remplacer.
- Remplacer le thermocouple interrompu.
- Remplacer la vanne de gaz.

INSTRUCTIONS DESTINEES A L'UTILISATEUR

MISE EN GARDE

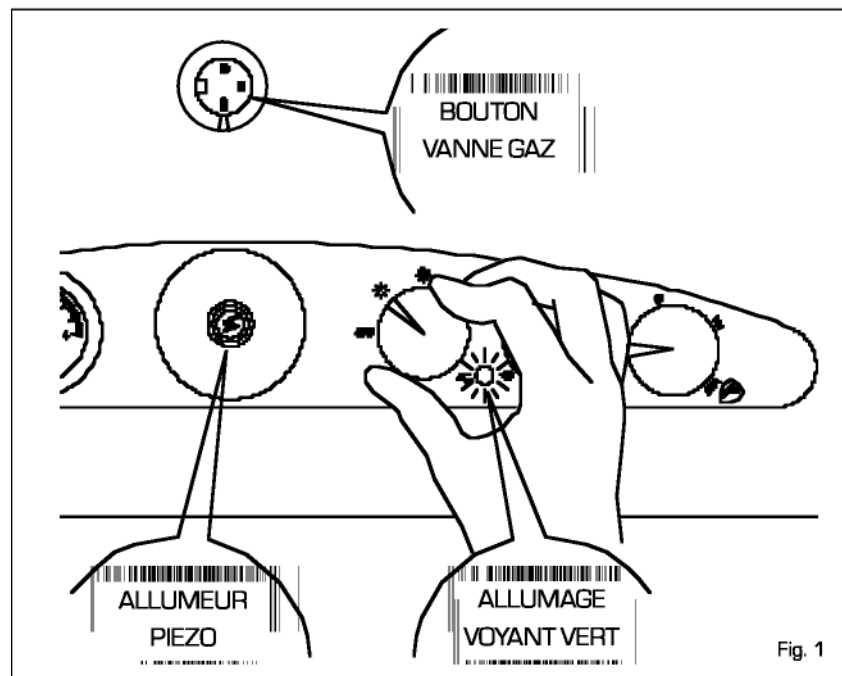
- En cas de panne et/ou de dysfonctionnement de l'appareil, le désactiver et s'abstenir de toute tentative de réparation ou d'intervention directe. S'adresser rapidement au personnel technique agréé.
- L'installation de la chaudière ainsi que toute autre intervention d'assistance et d'entretien doivent être effectuées par un personnel qualifié. Il est strictement interdit d'altérer les dispositifs scelés par le constructeur (pr EN 89).
- Il est formellement interdit d'obstruer ou de réduire les dimensions de l'ouverture d'aération du local où est installé l'appareil. Les ouvertures d'aération sont indispensables pour garantir une bonne combustion.

ALLUMAGE ET FONCTIONNEMENT

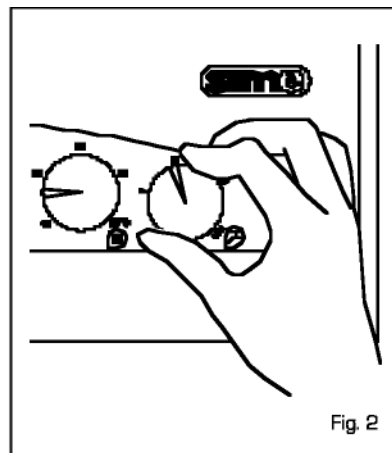
ALLUMAGE DE LA CHAUDIERE (fig. 1)

Ouvrir le robinet du gaz et placer le bouton de la vanne dans la position (). Appuyer à fond sur le bouton de la vanne et, simultanément, actionner à plusieurs reprises l'allumeur piézo-électrique. Lorsque la flamme pilote est allumée, attendre 15-20 secondes avant de relâcher le bouton de la vanne. Recommencer l'opération dans le cas d'une extinction de la flamme pilote. Tourner le bouton de la vanne en position de fonctionnement () et le sélecteur en position été ou hiver. L'éclairage du voyant vert de signalisation permet de vérifier la présence de tension dans l'appareil.

- Le sélecteur se trouvant en position été, la chaudière fonctionne en phase sanitaire.



- Le sélecteur se trouvant en position hiver la chaudière fonctionne aussi bien en phase sanitaire qu'en phase de chauffage. C'est l'intervention du thermostat ambiant ou du chrono-thermostat qui arrêtera le fonctionnement de la



chaudière.

REGLAGE DES TEMPERATURES (fig. 2)

- Le réglage de la température de l'eau sanitaire s'effectue en actionnant la poignée de l'aquastat sanitaire qui possède une amplitude de 40° à 60°C.
- Le réglage de la température de chauffage s'effectue en actionnant la poignée de chauffage qui possède une amplitude de 40° à 80°C.

16/22

Pour garantir le rendement optimal du générateur, il est conseillé de ne pas descendre au-dessous d'une température minimale de travail de 50°C.

EXTINCTION DE LA CHAUDIERE

Pour éteindre la chaudière et laisser la flamme pilote allumée, placer la poignée du sélecteur OFF/ETE/HIVER en position **OFF**. Pour éteindre la flamme pilote, tourner le bouton de la vanne gaz en position éteinte (). Fermer le robinet du conduit d'alimentation du gaz si le générateur doit rester au repos pendant une longue période.

REPLISSAGE DE L'INSTALLATION (fig. 3)

Contrôler périodiquement que l'hydromètre affiche des valeurs de pression comprises entre 1 et 1,2 bar (échelle de couleur bleue) lorsque l'appareil est froid.

Si l'indice de l'hydromètre se trouve au-dessous de l'échelle de couleur bleue reporter l'indice de l'hydromètre à l'intérieur de l'échelle de couleur bleue. Si la pression est montée au-delà de la limite prévue, purger la partie excédentaire en actionnant la petite soupape de purge de l'un des radiateurs.

L'échelle de couleur bleue indique le champ de travail avec l'installation de chauffage en fonction.

Si la pression dépasse les valeurs de l'échelle de couleur bleue, provoquant ainsi le déclenchement de la soupape de sécurité, faire appel au personnel technique agréé.

DISPOSITIFS DES FUMÉES (fig. 4)

Il s'agit d'une sécurité contre le reflux des fumées dans le local dû à l'inefficacité ou à l'obturation partielle du carneau.

Elle se déclenche pour bloquer le fonctionnement de la vanne du gaz lorsque le rejet des fumées dans le local est continu et en quantité telle qu'il représente un danger.

Pour rétablir le fonctionnement de la chaudière, enclencher à nouveau le bouton du thermostat.

Au cas où le dispositif s'enclencherait fréquemment, il sera nécessaire de faire appel au personnel technique agréé.

TRANSFORMATION DU GAZ

S'il devait être nécessaire de transformer la chaudière pour la faire fonctionner avec un gaz différent de celui pour lequel elle a été conçue, s'adresser exclusivement au personnel technique agréé.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Il est obligatoire d'effectuer le nettoyage et le contrôle de la chaudière à la fin de la saison de chauffage.

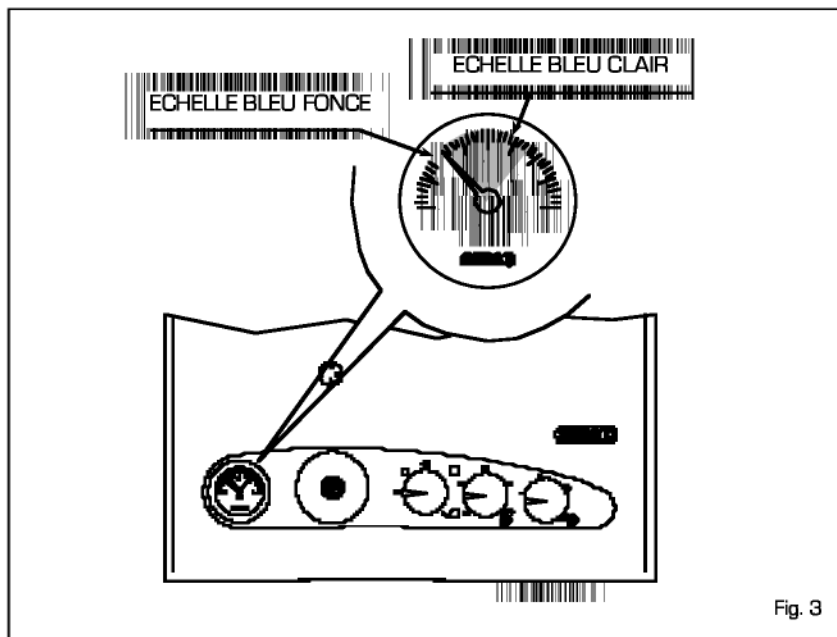


Fig. 3

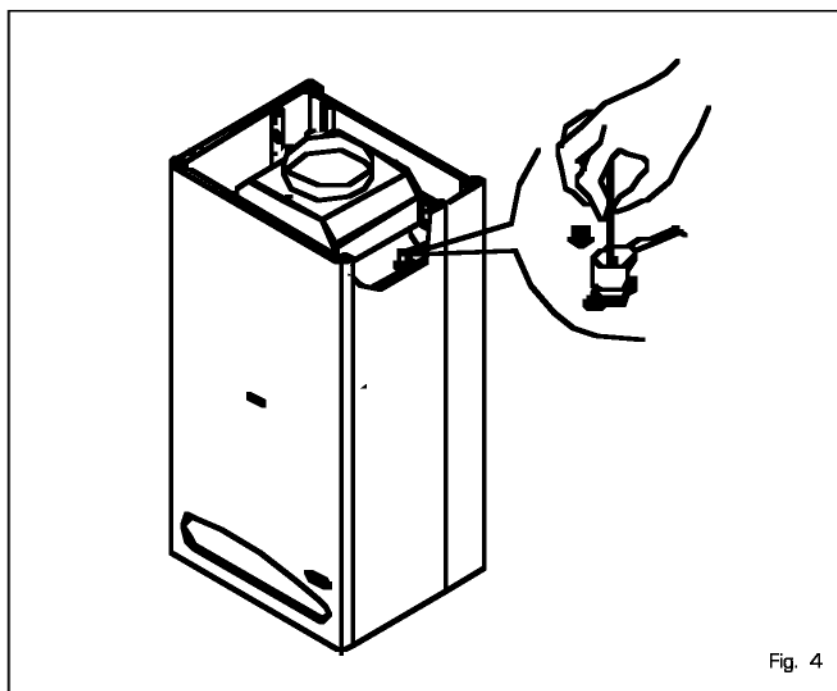


Fig. 4

L'entretien préventif et le contrôle du bon fonctionnement des appareils et des systèmes de sécurité devront être effectués à la fin de chaque saison exclusivement par un per-

sonnel agréé.

La chaudière est équipée d'un câble électrique d'alimentation qui, en cas de remplacement, devra être demandé à SIME.

